



## RÉSEAU FILIÈRES VERTES DREAL

17 décembre 2020

# PRÉSENTATION D'ATLANBOIS



=) Représenter et Fédérer les professionnels de la filière bois en Pays de la Loire

=) Accompagner les acteurs, les territoires et les projets

=) Communiquer sur le matériau, la filière et ses métiers



**HABITER  
BOIS**  
source de bien-être  
9 OCTOBRE | 18 OCTOBRE 2020

[www.habiterbois.fr](http://www.habiterbois.fr)



[www.atlanbois.com](http://www.atlanbois.com)

[www.habiterbois.fr](http://www.habiterbois.fr)



Forêt, Bois & Territoires – 17 décembre 2020

@Barré Lambot Architectes / Photographe Philippe Ruault



# PRÉSENTATION DU CRPF : CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

---



- **Améliorer et développer la gestion durable des forêts** (notamment avec l'agrément des Plans Simples de Gestion)

- Informer, accompagner et représenter les **propriétaires forestiers privés**
- Accompagner les territoires dans leurs **stratégies locales de développement forestier** (Chartes Forestières de Territoire...)
- Participer à la **protection de la forêt** et à sa pérennité (expérimentations...)



# 1 - DIAGNOSTIQUER

---

## les atouts et potentiels de développement des territoires en matière d'arbre, de forêts et de solutions biosourcées

**Objectif** : apporter aux élus et agents des EPCI une **vision systémique des capacités et potentiels de leur territoire**, en termes de disponibilité de la ressource bois, de bâtiments biosourcés et de systèmes de production de chaleur, ainsi qu'une **cartographie d'acteurs potentiellement mobilisables** dans les futurs projets de la collectivité.

### **Actions** :

- Etat des lieux des **politiques environnementales** des collectivités et des **initiatives sur le territoire**.
- Etat des lieux : - des **forêts** (peuplements, type de gestion, avancement des DGD, enjeux de renouvellement...)
  - des **arbres hors forêt** (haies, boisements urbains) : selon partenariat AFAC - CA
- Etat des lieux des principales réalisations **bois construction/biosourcés et bois énergie**.
- Identification et consultation des **acteurs locaux pouvant être mobilisés** dans les projets du territoire.
- Identification des **freins et leviers** au développement des projets.



# 2 - INTÉGRER

## l'arbre, la forêt et les solutions biosourcées dans les politiques climatiques et environnementales des territoires

Dans la continuité du diagnostic, Forêt, Bois et Territoires aidera les élus et agents des collectivités à **définir et intégrer des objectifs favorisant le développement de la ressource en bois, sa gestion durable, ainsi que l'intégration de matériaux biosourcés** dans leurs politiques climatiques en **consultant les acteurs impliqués** (propriétaires forestiers, professionnels...).

  
**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC**  
**Projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)**  
Publié le 7 novembre 2020  
(Conformément à l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016)

Conformément à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et après en avoir délibéré le 18 avril 2018, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Segreim a décidé d'engager l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) intégrant la dimension territoriale de l'action de lutte contre le changement climatique. Le projet de PCAET du Pays de l'Anjou bleu a été arrêté par délibération du Comité Syndical le 19 février 2020.

Le PCAET est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Il a pour objectifs d'anticiper la fracture énergétique, les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles. Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergies, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, la séquestration Carbonée et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une procédure de consultation du public est organisée pour recueillir les avis sur le projet de PCAET du Pays de l'Anjou bleu :

**du samedi 21 novembre au lundi 21 décembre 2020 inclus**

Le dossier soumis à la consultation comprend les documents suivants :  
La délibération d'arrêté de projet PCAET – Le livret de synthèse – Le diagnostic et la stratégie territoriale – Le programme d'actions – L'évaluation environnementale stratégique – Les avis des autorités

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier selon les modalités suivantes :

- Sur le site internet du Pays de l'Anjou bleu : <https://anjoubleu.com/pages/avis-et-energie-consultation-du-public/>
- Sur support papier et sur la même période dans les lieux suivants :

| <br>PETR du Segreim<br>Maison du Pays, Route d'Avon<br>49100 SEGREIM EN ANJOU BLEU | <br>Anjou Bleu Communauté<br>Place du port<br>49100 SEGREIM EN ANJOU BLEU CROIX | <br>Communauté de Communes des<br>Vallées du Haut-Anjou<br>Place Charles de Gaulle<br>49200 LA LOIRE D'ANJOU |
|---|--|---|
| Du lundi au jeudi<br>de 9h à 12h et de 14h à 17h<br>Vendredi<br>de 9h à 12h et de 14h à 16h   | Du lundi au jeudi<br>de 9h à 12h et de 14h à 17h<br>Vendredi<br>de 9h à 12h et de 14h à 16h  | Du lundi au vendredi<br>de 9h à 12h et de 14h à 17h   |

Les observations et contributions pourront être envoyées pendant toute la durée de la mise à disposition du public :

- Par voie numérique à l'adresse : [avis@anjoubleu.com](mailto:avis@anjoubleu.com)
- Par écrit sur les registres de consultation ouverts à cet effet et accessibles dans les lieux ci-dessus nommés.

Toute contribution transmise après la clôture de la consultation ne pourra être prise en considération. A l'issue de la consultation, le projet de PCAET sera éventuellement modifié pour tenir compte des remarques et avis et sera soumis à l'approbation des Conseils Communautaires d'Anjou Bleu Communauté et de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou ainsi que du Comité Syndical du PETR du Segreim.

Pour plus d'informations : [www.anjoubleu.com](http://www.anjoubleu.com) | 02 41 92 20 21

Charte Forestière  
de Territoire  
Syndicat Mixte  
Vendée Cœur  
Océan




Démarche pour l'essor du bois  
et des autres matériaux biosourcés

Cahier des prescriptions sur l'emploi du bois  
et des autres matériaux biosourcés

Version mai 2020



# 3 - FAIRE MONTER EN COMPÉTENCE

## les décideurs et professionnels des territoires sur l'arbre, la forêt et les solutions biosourcées

### Sessions de sensibilisation pour les élus et agents des collectivités

Partager avec les élus et agents des collectivités l'état des lieux du territoire et les sensibiliser :

- au **fonctionnement** de la forêt, des boisements, des filières forêt-bois et biosourcées,
- à **leur rôle** dans la préservation de l'environnement et dans le développement économique,
- aux **certifications**,
- aux **matériaux biosourcés**,
- aux **différentes étapes de transformation**,
- à **l'approche écosystémique** des filières biosourcées (articulation étroite entre la ressource, la construction biosourcée, le bois énergie et le territoire).

### Sessions d'initiation pour les professionnels : maîtrise d'œuvre, agents techniques spécialisés des collectivités...

- **Propriétaires forestiers, agriculteurs et employés communaux** : initiation d'un jour.
- Acteurs des **projets constructifs biosourcés** : sessions d'initiation de 2 à 3 jours en région.
- **Energie** : articulation avec le Programme régional bois énergie.

### Capitaliser sur les bonnes pratiques, dans une logique d'amélioration continue

Sessions interdépartementales et régionales entre acteurs des territoires afin **de croiser les expériences**, partager sur les difficultés et réussites, faciliter les coopérations.



# 4 - ACCOMPAGNER

## les acteurs dans le déploiement de leurs projets

Apporter un appui à la gestion durable des forêts et des espaces boisés, ainsi qu'à la réalisation des projets de boisement, de construction biosourcée et d'énergie initiés par les collectivités.

- Accompagner **la gestion des espaces boisés** :
  - promotion des DGD ;
  - mise en place de chantiers groupés ;
  - accompagnement de projets de reboisement ;
  - réunions de sensibilisation sur les thématiques ciblées...
  
- Accompagner les projets **constructifs biosourcés**.
  
- Accompagner les projets **Bois énergie**.



# GOVERNANCE ET PARTENARIATS

---

- **Comité de pilotage** : EPCI, Atlanbois, CRPF.....

## Acteurs institutionnels et de l'environnement :

Conseil Régional des Pays de la Loire – ADEME Agence de la transition écologique – DREAL / DDT – DRAAF – RESECO - Comité 21 – Collège des Transitions Sociétales - FR CIVAM – Synergies – Fédération Régionale des Chasseurs – France Nature Environnement.

## Acteurs de la ressource et espaces boisés :

ONF - AFAC Pays de la Loire – Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Fransylva – PEFC Ouest – UREFSIB.

## Acteurs de la construction :

CAPEB – FFB - Collectif Paille Armoricaïn/CPA – Construire en Chanvre – UR CAUE - Novabuild – Echobat.

## Acteurs de l'énergie :

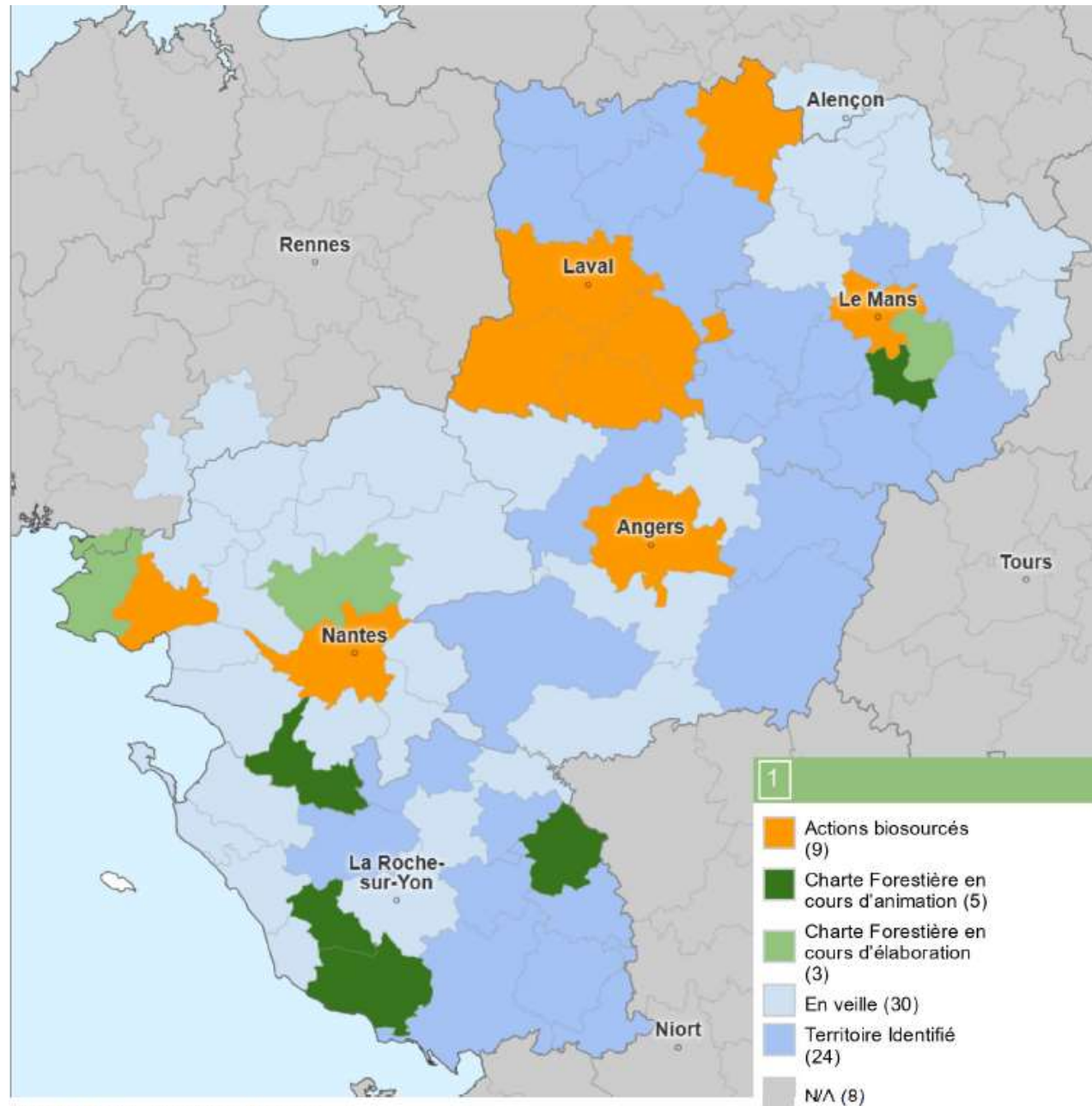
Conseils Energie Partagés – Espace Info Energie – Syndicats d'énergies – Relais chaleur renouvelable.

## Acteurs de la formation et de l'innovation :

Ecole Supérieure du Bois – Bois HD – AFPIA SOLFI2A.



# CARTE DES TERRITOIRES





**MERCI**  
POUR VOTRE ATTENTION



Forêt, Bois&Territoires – 17 décembre 2020